



FS 87 – 28 novembre 2023

Madame l'Inspectrice d'Académie, messieurs et mesdames membres de la formation spécialisée du CSA 87,

Pour cette première séance de la formation spécialisée de l'année scolaire, nous ne pouvons pas commencer notre déclaration liminaire sans rendre un hommage appuyé à Dominique BERNARD qui a été assassiné le 13 octobre dernier à Arras, mais aussi à ses collègues qui se sont interposés pour protéger les élèves lycéens d'un terroriste islamiste. Nous saluons leur courage et leur dévouement, et nous exprimons notre solidarité avec leurs familles et leurs proches.

Pour l'UNSA Éducation, il nous semble fondamental de rappeler qu'il est de la responsabilité de l'employeur d'assurer des conditions de sécurité ~~ad hoc~~ à ses agents, en particulier dans le contexte que nous connaissons où les agents sont plus que jamais soumis aux risques d'intrusion et d'attentat. Ils sont aussi aux premières loges face aux élèves ou parents violents, agressifs, irrespectueux, parfois diffamants. Nous avons d'ailleurs l'impression de n'avoir jamais eu autant à conseiller et aider les collègues sur des problématiques de ce genre : rien que cette semaine, 2 enseignants nous ont sollicité pour savoir comment demander la protection fonctionnelle... Voilà un signe des temps qui ne nous trompe pas, mais ne peut que nous inquiéter. D'autres nous demandent comment déclarer un accident du travail, parfois en lien direct avec la gestion d'élèves à comportement violent, sujet qui nous occupe tant dans le cadre de cette formation et depuis si longtemps. Aujourd'hui, trop d'enseignants, d'aed, d'aesh, nous expliquent qu'ils vont sur leur lieu de travail en ayant peur. Ils sont aussi nombreux à nous dire ne pas se sentir suffisamment épaulés par leur hiérarchie, dont nous savons qu'elle aussi est parfois en souffrance, démunie face au climat scolaire général et victime elle aussi des trop nombreuses suppressions de postes de ces dernières années.

Nous nous permettrons aussi d'insister ici sur la situation de jeunes collègues enseignants stagiaires dont on nous raconte régulièrement qu'ils ont fini en pleurs à l'issue de leur première visite d'accompagnement. Accompagner les entrants dans le métier en leur mettant au dessus de la tête, dès le début, l'épée de Damoclès d'une potentielle non titularisation, alors qu'ils ont réussi le concours et sont en train de vivre leurs premières heures dans un métier que l'on sait particulièrement dur et délaissé, cela ne nous semble pas être la méthode la plus pertinente...

Pour conclure, nous signalerons seulement que le Sénat projetterait de passer à 3 jours de carence au lieu d'un actuellement pour les fonctionnaires en arrêt maladie. Gageons que cela participera à rendre les métiers de l'Education Nationale toujours plus attractifs...

Merci de nous avoir écoutés.